

Conditions Générales de Vente

Version du 01.12.2026

Application. Les présentes conditions générales de vente (les « Conditions Générales ») s'appliquent à toute vente de produits ou de services par ROBERTET SA, 37 avenue Sidi-Brahim - BP 52100 - 06131 Grasse Cedex, France (le « Vendeur ») à un client (l'« Acheteur »), et prévalent sur toute stipulation contraire figurant dans tout autre document adressé par l'Acheteur au Vendeur, y compris, sans limitation, les conditions générales d'achat de l'Acheteur. Aucun ajout ni aucune dérogation aux présentes Conditions Générales ne sera opposable au Vendeur sauf accord exprès et écrit de ce dernier. Le fait pour l'Acheteur de procéder à l'achat des produits du Vendeur (les « Produits ») ou à la commande des services du Vendeur (les « Services ») constitue une acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

Commande et acceptation. Toute commande de Produits ou de Services doit être passée par l'Acheteur par écrit (la « Commande »). La Commande ne devient ferme et obligatoire pour le Vendeur qu'après son acceptation écrite par ce dernier (la « Confirmation de Commande »). La Commande de certains Produits est soumise à une quantité minimale et/ou à une valeur minimale par ligne de Produits. Le Vendeur a la faculté de refuser toute Commande ne respectant pas ces conditions préalablement communiquées à l'Acheteur, ainsi que, plus généralement, toute Commande pour tout autre motif autorisé par la réglementation applicable. L'Acheteur ne peut pas annuler la Commande déjà acceptée par le Vendeur.

Prix et conditions de paiement. Les prix des Produits ou des Services sont ceux indiqués dans la Confirmation de Commande ou, à défaut, ceux convenus par écrit entre les Parties. Tous les prix s'entendent hors taxes, droits, impôts, prélèvements ou frais de toute nature, applicables à la fourniture des Produits ou des Services, lesquels demeurent à la charge exclusive de l'Acheteur. Sauf stipulation écrite contraire conclue entre les Parties fixant les prix pour une durée déterminée, le prix applicable à une Commande est propre à celle-ci et ne prédétermine pas des prix applicables aux Commandes ultérieures. Chaque nouvelle Commande est soumise aux prix préalablement communiqués par le Vendeur et acceptés par l'Acheteur.

Les paiements dus au titre de l'achat des Produits ou des Services sont de trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture. Néanmoins, un paiement en avance est exigé pour tout nouveau client ou dans le cadre de circonstances particulières. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraînera l'application de pénalités de retard, calculées au taux d'intérêt semestriel de la banque centrale européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. L'Acheteur s'engage à rembourser au Vendeur l'ensemble des frais de recouvrement des sommes impayées par ce dernier en cas de difficulté de paiement prolongée. Le Vendeur se réserve le droit de différer ou d'annuler toute livraison future de Produits ou exécution future de Services jusqu'au complet paiement des factures impayées.

Transport et livraison. La date d'expédition des Produits communiquée par le Vendeur est donnée à titre indicatif et ne constitue pas d'engagement ferme de la part du Vendeur. La date d'expédition effective des Produits est subordonnée au respect, par les fournisseurs du Vendeur, de leurs propres délais de livraison. Le Vendeur fera ses meilleurs efforts pour expédier les Produits à la date demandée par l'Acheteur. En cas de difficulté à respecter la date initialement prévue, le Vendeur en informera l'Acheteur dans les meilleurs délais et proposera une nouvelle date d'expédition. Aucune pénalité de retard ou retenue de quelque nature que ce soit ne pourra être imposée au Vendeur au titre d'un retard d'expédition des Produits.

Le transport, la livraison et le transfert des risques afférents aux Produits seront régis par l'Incoterm applicable (édition 2020 ou toute version ultérieure disponible). À défaut d'Incoterm expressément convenu par les Parties, l'Incoterm applicable est EXW (version 2020 ou ultérieure).

Conditionnement. Le Vendeur détermine le conditionnement le plus approprié des Produits aux fins de livraison. Toute demande particulière de l'Acheteur relative au conditionnement de Produits devra être validée par écrit avec le Vendeur au préalable et pourra donner lieu à un coût supplémentaire à la charge de l'Acheteur.

Conformité de la commande. L'Acheteur dispose d'un délai de huit (8) jours ouvrés à compter de la date effective de livraison des Produits ou d'exécution des Services pour formuler par écrit les réserves. À défaut de réserves formulées par l'Acheteur dans le délai susvisé, les Produits livrés par le Vendeur ou les Services exécutés seront réputés acceptés par l'Acheteur. S'agissant de tout défaut non apparent lors de la livraison, l'Acheteur devra en informer le Vendeur dans un délai de huit (8) jours ouvrés à compter de sa découverte. Toute réclamation relative à la non-conformité des Produits devra être dûment justifiée et démontrée par l'Acheteur. Le Vendeur aura le choix de remplacer ou de rembourser les Produits reconnus par le Vendeur comme non conformes. À défaut de notification de non-conformité dans les délais susvisés, toute demande sera considérée comme non recevable. Compte tenu de la nature des Produits, les livraisons pourront présenter des écarts de quantité dans les limites des tolérances raisonnablement admises dans le domaine.

Modifications. Toute demande de modification d'une Commande devra être adressée par écrit au Vendeur, lequel en appréciera la faisabilité ainsi que les coûts associés. Le Vendeur fera ses meilleurs efforts pour accepter les modifications sollicitées, sans toutefois être tenu d'y répondre favorablement. Les surcoûts liés à la modification d'une Commande en cours seront à la charge de l'Acheteur. Le refus du Vendeur de mettre en œuvre les modifications demandées ne donne pas à l'Acheteur le droit d'annuler la Commande concernée.

Transfert de propriété. Le transfert de propriété des Produits du Vendeur à l'Acheteur a lieu au moment de la livraison des Produits et est subordonné à l'encaissement intégral par le Vendeur de toutes les sommes dues au titre de la Commande concernée. Cette stipulation est sans incidence sur les dispositions relatives au transfert des risques prévues à l'article « Transport et livraison » des présentes Conditions Générales. La vente des Produits ou des Services n'emporte aucun transfert des droits de propriété intellectuelle y afférents. Les formules des compositions parfumées et des arômes demeurent la propriété du Vendeur.

Déclarations et garanties. Le Vendeur garantit que les Produits et/ou Services livrés à l'Acheteur sont conformes aux spécifications expressément convenues entre les Parties, au moment de leur livraison ou de leur exécution. L'Acheteur demeure seul responsable de vérifier, en sa qualité de professionnel, l'adéquation des Produits à l'usage auquel il les destine, ainsi que leur conformité aux lois et réglementations applicables aux produits finis dans lesquels les Produits sont incorporés. Sauf accord exprès et écrit du Vendeur, et dans les limites autorisées par la loi applicable, toute autre garantie, expresse ou implicite, est exclue, notamment toute garantie relative à la qualité marchande, à l'aptitude à un usage particulier ainsi qu'à l'absence de violation de droits de propriété intellectuelle ou de droits de tiers résultant de l'utilisation ou de l'incorporation des Produits par l'Acheteur.

Limitation de responsabilité. Les Produits sont exclusivement destinés à être incorporés dans les produits finis de l'Acheteur, et il incombe à ce dernier de s'assurer que lesdits produits finis sont conformes aux lois et réglementations applicables dans les pays dans lesquels ils sont commercialisés. Le terme « Réclamations » désigne toutes actions, prétentions, demandes, jugements, pertes, coûts, responsabilités, dommages, y compris, sans limitation, les dommages matériels, les blessures corporelles, le décès, les dépenses et/ou honoraires. Aucune réclamation directe ou indirecte n'est possible contre le Vendeur si les Produits n'ont pas fait l'objet de réserves conformément aux présentes Conditions Générales. Le Vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs ou immatériels, y compris toute perte d'exploitation, perte de chiffre d'affaires, perte de profit, perte de clientèle ou atteinte à l'image, subis par l'Acheteur ou par tout tiers, qui résulteraient de la livraison, de l'utilisation ou de l'incorporation des Produits par l'Acheteur. La responsabilité du Vendeur au titre de la vente des Produits ou des Services est limitée au montant payé par l'Acheteur pour les Produits ou Services concernés par le manquement du Vendeur aux présentes Conditions Générales.

Éthique et Conformité L'Acheteur s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables à ses activités ainsi que les principes d'éthique, d'intégrité et de conformité du Groupe Robertet, notamment en matière de lutte contre la corruption, de droits humains, de droit du travail, de santé-sécurité, d'environnement et de protection des données personnelles. L'Acheteur déclare qu'à sa connaissance aucune situation de conflit d'intérêts, réel ou potentiel, n'est susceptible d'interférer avec ses décisions ou l'exécution de ses obligations et s'engage à informer sans délai Robertet de toute circonstance pouvant créer un tel conflit. L'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des politiques de conformité du Groupe Robertet disponibles sur le site internet de Robertet (www.robertet.com), et notamment du Code de Conduite anti-corruption, ainsi que du dispositif d'alerte éthique accessible via la plateforme NAVEX, et s'engage à les respecter. L'Acheteur déclare ne pas être visé par des sanctions économiques et s'engage à respecter les réglementations applicables en matière de contrôle des exportations (notamment UE, France, États-Unis, ONU). Il s'interdit d'exporter ou réexporter des produits finis dans lesquels les Produits sont incorporés vers tout pays, entité ou personne sous embargo ou mesures restrictives, sans les autorisations requises. Tout manquement aux présentes obligations peut entraîner la résiliation immédiate, de plein droit et sans autre formalité judiciaire, de la relation commerciale sans préjudice des autres recours dont pourrait disposer le Vendeur.

Protection des données personnelles. Chaque Partie s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 (RGPD). Lorsque l'exécution de la commande implique le traitement de données personnelles, les Parties s'engagent à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer leur sécurité, leur confidentialité et leur intégrité.

Dispositions diverses. Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales est déclarée nulle ou inopposable, les autres stipulations demeureront pleinement en vigueur. Le fait pour l'une des Parties de ne pas exercer, ou de tarder à exercer, un droit, recours, pouvoir ou privilège au titre des présentes Conditions Générales ne saurait être interprété comme une renonciation à celui-ci. Aucune Partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement ou d'un retard dans l'exécution de ses obligations dans la mesure où celui-ci résulte d'un cas de force majeure, entendu comme tout événement échappant à son contrôle raisonnable, incluant notamment les catastrophes naturelles, les conditions météorologiques extrêmes, les épidémies, les actes des autorités publiques, ou les perturbations majeures affectant notamment l'approvisionnement ou le prix des matières premières, y compris les pénuries importantes ou les fluctuations anormales de prix résultant de conditions climatiques. La Partie affectée devra en informer l'autre Partie sans délais et déployer des efforts raisonnables afin d'en atténuer les effets. Le Vendeur peut modifier ses Conditions Générales à tout moment. Les nouvelles Conditions Générales entreront en vigueur 30 jours après leur notification ou leur publication et s'appliqueront aux commandes conclues après cette date.

Droit applicable, compétence et juridiction. Les présentes Conditions Générales sont régies par les lois françaises. Tout litige relatif à la validité, l'opposabilité, l'interprétation, l'exécution, ou la résiliation des présentes sera porté exclusivement devant les tribunaux compétents de Paris, France. Le Vendeur et l'Acheteur excluent expressément l'application de la Convention de Vienne du 11 avril 1980 pour l'interprétation et l'exécution des présentes.